



## FICHE TECHNIQUE

# VITEX B

### ACTIVATEUR DETARTRANT DEROUGISSANT SANS CHLORE UTILISATION DANS LES MODES DE PRODUCTIONS BIOLOGIQUES USAGE PROFESSIONNEL

**VITEX B** est une concentration à base de peroxyde d'hydrogène.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

Répond au cahier des charges concernant le mode de production et de préparation biologique des animaux et des produits animaux définissant les modalités d'application du règlement CEE N° 2092/91 (C.C. – REPAB – F)

(Règlement CEE n° 2092/91 modifiés, arrêté interministériel du 28/08/00 paru au J.O. de la république Française du 30/08/00).

Satisfait aux exigences de conformité annexe II partie E du règlement CEE/2092/91

#### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 1130G/L
Réaction chimique	: ACIDE
PH pur	: 3.00 ENVIRON
Couleur	: INCOLORE
Odeur	: INODORE

#### PROPRIETES PRINCIPALES

**VITEX B** nettoie efficacement les surfaces souillées de :

matières organiques ou salines	dépôts protéiques
dépôts d'aliments de composition diverses	dépôts de boues
tartres constitués de matières organiques (tartres vinicoles)	dépôts de terre hydratés ou non

**VITEX B** par ses éléments de composition, est compatible pour une utilisation en agriculture biologique, en agroalimentaire, en vitiviniculture, dans les ateliers de préparation de plats cuisinés, restauration, installations, matériels, locaux en élevage ou en productions végétales biologiques pour les opérations de nettoyage des surfaces pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires, un rinçage à l'eau potable devant terminer ces opérations.

**VITEX B** est un rénovateur à fort pouvoir libérateur d'oxygène actif pour le nettoyage et l'entretien des matériels tachés.

#### MODES ET DOSES D'EMPLOI

##### **Application en rénovation de surface :**

- Réaliser dans un matériel en polyéthylène et juste avant application une solution à 5% dans de l'eau potable.
- Laisser agir et si nécessaire activer par un brossage.
- Après nettoyage, rincer soigneusement à l'eau potable.

##### **Application spécifique domaine VITI VINICOLE :**

- Détartrage des matériels de récoltes, de vendange ou de vinification.
- Utilisation en mélange avec VITAL A : préparation du mélange juste avant intervention



Conforme pour  
PRODUCTION BIOLOGIQUE

Spécial hygiène en  
agroalimentaire



**NETTOYER ET DEROUGIR**



		Ordre de mélange (eau + VITAL A + VITEX B)			Mode d'application	Rinçage
		1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>		
		Eau	Base alcaline VITAL A	Additif oxydant VITEX B		
<b>Dilution pour</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage</li> <li>• Détartrage</li> <li>• Dérougissant</li> <li>• Retrait des tanins</li> <li>• Dérougissant</li> </ul>	<b>Pressoir mécanique ou à membrane</b>	100	10 à 30 %	10 à 30 %	<b>Pulvérisation</b>	<b>Rinçage complet à l'eau potable</b>
	<b>Canalisation – Tuyauterie</b>	100	5 à 10 %	5 à 10 %	<b>En circulation circuit fermé - NEP</b>	
	<b>Cuveries – Citernes - Sols – Murs – Caniveaux</b>	100	10 à 30 %	10 à 30 %	<b>Pulvérisation</b>	
	<b>Chaîne embouteillage</b>	100	2 à 5 %	2 à 5 %	<b>Pulvérisation</b>	

## RECOMMANDATIONS



Renferme du peroxyde d'hydrogène.

H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/ ...

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

- Matériel de protection minimum recommandé	
	Gants caoutchouc nitrile type gants ménage
	Lunettes de protection à coques contre les projections de liquide.

Eviter le contact avec les yeux.

A l'état pur, ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques, produits oxydants, eau de javel.

Ne pas mettre au contact du produit en alliages légers, métaux ferreux.

Ne pas utiliser dans des équipements, cuves hermétiquement fermés non munis d'une soupape ou orifice de sécurité.

Stocker dans un endroit frais et aéré à l'abri du soleil et de la lumière. Refermer l'emballage après utilisation.

Conserver hors de la portée des enfants. Emballage avec bouchon à évent.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

**UFI : EG01-A0JK-G00G-X4DW**

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

### Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.